

Bulletin d'inscription

Virage retrait d'admonestation
Cantons de BE, NE, JU, FR

Informations

Durée du cours

Le cours a lieu une fois par semaine (durée: 90 minutes) pendant quatre semaines d'affilée.

Frais

CHF 530

Lieu

Biel/Bienne et Grenchen

Animateur

Roger Schaller

Psychologue spécialiste en psychothérapie FSP

Psychothérapeute de la circulation

Tél. +41 79 470 48 32

www.roleplay.ch

Remarques

Les cours ont généralement lieu le soir.

Le bpa ne peut pas garantir que vous puissiez participer à un cours avant échéance de la durée de retrait de votre permis (nombre insuffisant ou limité de participants, de sorte que certains cours doivent être annulés ou regroupés).

Si vous souhaitez joindre un groupe dans les meilleurs délais et bénéficier d'une restitution anticipée de votre permis, il est important de nous faire parvenir le présent bulletin d'inscription au plus vite. Vous serez informé des dates du cours et recevrez un bulletin de versement.

Vos données seront traitées de manière strictement confidentielle. Elles servent uniquement à la composition optimale des groupes de participants.

Merci d'envoyer le présent bulletin d'inscription dûment complété et signé à l'adresse suivante:
Roger Schaller
Burgerweg 7
CH-2532 Magglingen

Inscription

Je souhaite m'inscrire au cours du bpa pour les délinquants de la route, ce qui me permettra de bénéficier d'une restitution anticipée de mon permis de conduire.

Nom

Prénom

Rue

NPA, localité

Canton

Tél. en journée

Mobile

Date de naissance

Lieu / pays d'origine

N° de réf./PIN (voir décision)

E-mail

Sexe homme femme

Le permis de conduire vous a-t-il été retiré précédemment pour conduite en état d'ébriété?

Non, jamais Une fois Plusieurs fois

Retrait d'admonestation (durée déterminée)

Date de retrait du permis:

Date de restitution du permis **sans** réduction de la durée du retrait:

Possible réduction de la durée de retrait en cas de participation au cours: _____ mois

Annulation du permis de conduire à l'essai (sans réduction de la durée de retrait en cas de participation au cours): oui non

Quel(s) délit(s) routier(s) a/ont entraîné votre retrait de permis actuel? Prière de cocher tous les motifs qui conviennent.

- Non-respect de la limitation de vitesse
 - Conduite en état d'ébriété
 - Conduite en dépit d'un retrait de permis/d'une interdiction de conduire
 - Non-respect de la priorité
 - Non-respect de la signalisation
 - Autre(s)
-

En signant le présent bulletin d'inscription, j'accepte les conditions d'inscription et m'engage à régler les frais d'un montant de CHF 530 avant le début du cours.

Date, signature

Conditions

Procédure

1. Vous envoyez votre inscription à l'adresse indiquée sur le formulaire d'inscription.
2. Vous recevez une confirmation d'inscription.
3. Nous vous affectons à un cours à votre convenance (nous ne garantissons toutefois pas de pouvoir respecter la date et le lieu du cours que vous souhaitez), et vous recevez une confirmation écrite avec les modalités de paiement.
4. Dès réception des frais d'inscription d'un montant de CHF 530.–, votre place est confirmée.
5. Vous prenez contact avec la direction du cours dans le délai imparti dans la confirmation, sous peine d'exclusion du cours et de frais (voir frais d'annulation / d'absence).
6. Vous participez au cours en groupe (4 séances d'une heure et demie, en général 1 fois par semaine). Le participant s'engage à respecter strictement les règles énoncées dans les présentes conditions et dans la convention entre la direction du cours et le participant, sous peine d'exclusion du cours et de frais (cf. frais d'annulation / d'absence).
7. La direction du cours transmet au service des automobiles compétent la confirmation que vous avez suivi le cours avec succès, et vous en remet une copie.
8. Vous adressez une demande de restitution anticipée du permis de conduire au service des automobiles compétent.

Frais d'annulation / d'absence

- En cas de retrait de votre inscription dans le délai imparti dans la confirmation d'inscription: pas de frais.
- Sans prise de contact de votre part avec la direction du cours dans ce délai et en cas d'annulation jusqu'à 30 jours avant le début du cours: CHF 50.–.
- Pour toute annulation plus tardive, la totalité des frais du cours est due, car nous ne sommes plus en mesure de réattribuer votre place.
- En cas d'exclusion par la direction du cours (non-respect de la convention) après le début du cours en groupe: CHF 530.–.